

Le portfolio de compétences

Paula Dodier

Number 138, Summer 2005

Évaluer pour apprendre

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/55465ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dodier, P. (2005). Le portfolio de compétences. *Québec français*, (138), 84–85.



Le portfolio de compétences

>>> PAULA DODIER*

Qu'est-ce qu'un portfolio de compétences ?

Le portfolio de compétences est une collection significative des travaux de l'élève qui illustre son cheminement dans le développement d'une ou de plusieurs compétences et qui prend forme dans le temps. La sélection, faite par l'élève et l'enseignante, inclut des réalisations qui constituent des indices pertinents du développement des compétences. Ce choix témoigne de la réflexion de l'élève sur ses efforts, ses démarches, ses stratégies, ses progrès, ses forces, ses réussites et ses difficultés en rapport avec les critères d'évaluation établis au départ, donc connus et compris par ce dernier¹.

On observe que cette définition du portfolio met l'accent sur la fonction évaluative intégrée à l'apprentissage dans une perspective constructiviste. La définition qui suit, en plus d'affirmer le rôle actif de l'élève, introduit la participation de ses pairs dans une dynamique qui rejoint les principes du courant socioconstructiviste : « Le portfolio d'un élève est un recueil de pièces significatives de son travail, sélectionnées dans un but précis. Les portfolios sont parfois décrits comme des portraits des réalisations d'une personne. Suivant cette métaphore, on

peut dire que le portfolio d'un élève est généralement un autoportrait, mais un autoportrait qui a bénéficié des indications d'un professeur et, parfois, de celles d'autres élèves² ».

Le portfolio en classe

L'utilisation du portfolio en classe du primaire est une pratique de plus en plus répandue. Cependant, un constat s'impose : les portfolios élaborés ressemblent plus souvent à un "fourretout" qu'à un portfolio de compétences renfermant des traces témoignant de l'évolution des compétences. D'une part, il y a de très nombreuses pièces insérées dans différentes disciplines, ce qui rend difficile l'observation du progrès chez l'élève, quand les pièces insérées ne démontrent pas carrément une vérification de connaissances. D'autre part, peu de traces réflexives de l'élève s'y retrouvent et les commentaires des enseignants ne montrent pas toujours les liens avec les critères d'évaluation ciblés. Enfin, il appert que les situations proposées aux élèves ne respectent pas toujours les caractéristiques d'une tâche complexe, ce qui diminue la possibilité de recueillir des traces pertinentes quant au développement des compétences.

Pourquoi l'utiliser ?

Les chercheurs s'entendent actuellement pour affirmer qu'un enseignant qui se propose de mettre en œuvre le portfolio dans sa salle de classe doit d'abord clairement en définir le but. Cependant, bien que le portfolio puisse servir plusieurs fins, il « poursuit le but de fournir un portrait le plus complet possible des capacités et des métamorphoses cognitives³ ». Selon Louis⁴, le portfolio poursuit principalement trois buts :

- responsabiliser l'élève en le faisant participer à la progression de ses apprentissages ;
- aider l'enseignant à mieux évaluer la portée de son enseignement sur l'apprentissage ;
- permettre aux parents d'être mieux informés sur le cheminement de l'enfant.

Quant à Forgette-Giroux et Simon, elles avancent que le but du portfolio doit « rendre l'élève conscient de ses apprentissages et l'habituer à s'autoévaluer⁵ ».

Les éléments constitutifs du portfolio

Afin de faciliter l'évaluation des compétences chez l'élève, le portfolio doit contenir des traces des connaissances acquises par l'élève, des stratégies qu'il utilise, des ajustements qu'il apporte et enfin, des attitudes qu'il adopte face à son apprentissage. Par ailleurs, Paulson et Paulson (cités par Forgette-Giroux et Simon)⁶ ont identifié trois paliers de réflexion que l'élève doit franchir :

- la documentation : l'élève doit justifier les pièces qu'il insère dans son dossier d'apprentissage ;
- la comparaison : l'élève élabore un bilan de ses apprentissages en mettant en lumière les progrès qu'il a accomplis ;
- l'intégration : l'élève analyse son style d'apprentissage et ses attitudes face aux situations d'apprentissage qu'il a vécues.

Il serait irréaliste, voire utopique, de retrouver toutes ces pièces dès la première année d'utilisation du portfolio. Cependant, plusieurs auteurs affirment que certains éléments doivent être considérés comme incontournables, même lors de la

première expérience de mise en œuvre du portfolio d'apprentissage.

Manifestement, le portfolio utilisé comme soutien à l'apprentissage ou encore comme témoin de la progression des apprentissages chez l'élève suppose une plus grande diversité en ce qui a trait au contenu.

Conclusion

L'évaluation des apprentissages est un processus dynamique et interactif fort complexe. Si le portfolio de compétences est un outil précieux qui permet de conserver des traces de l'apprentissage, on ne saurait trop insister sur l'importance d'une planification rigoureuse de tâches variées et complexes qui permettront de témoigner de l'évolution des compétences des élèves. Toute cette démarche ne prendra son essor qu'à travers un accompagnement qui s'échelonnera dans le temps : une démarche qui oblige à faire des deuils, à modifier des pratiques, à clarifier sa conception de l'évaluation parce qu'on évalue d'abord pour mieux faire apprendre.

* Conseillère pédagogique en mesure et évaluation, Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

Notes

- 1 Adaptation de la définition de la Table de Mesure et évaluation, Montérégie, (1997/2005).
- 2 LINN ET GRONLUNG (2000), cités par Scallon, G. (2004). *L'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences*. L'école en mouvement, ERPI.
- 3 TARDIF, J. (1998). *L'évaluation dans le paradigme constructiviste dans L'application du dossier d'apprentissage à l'université*, cité par Forgette-Giroux, R. et Simon M. Mesure et évaluation. Vol. 20, n° 3.
- 4 LOUIS, R., (1999). *L'évaluation des apprentissages, théorie et pratique*, Éditions Études vivantes, Laval.
- 5 FORGETTE-GIROUX, R. et SIMON, M., (1998). *L'application du dossier d'apprentissage à l'université*. Mesure et évaluation en éducation, 20 (3).
- 6 SIMON, M et FORGETTE-GIROUX, R. (1994). *Vers une utilisation rationnelle du dossier d'apprentissage*. Vol. 16 (3-4), p. 27-40.

ÉLÉMENTS ESSENTIELS D'UN PORTFOLIO

- Lettre de présentation
- Table des matières
- Compétences visées (disciplinaires et transversales)
- Critères d'évaluation
- Objectifs personnels de l'élève
- Pièces sélectionnées par l'élève et par l'enseignant, datées et justifiées
- Critères de sélection
- Réalisations témoignant du progrès et du niveau d'atteinte de la compétence
- Traces du processus utilisé par l'élève
- Réflexions de l'élève quant à sa performance et au progrès parcouru
- Traces des attitudes adoptées par l'élève face à son apprentissage
- Autoévaluations et coévaluations par les pairs
- Commentaires de l'enseignant, du parent

